

Plan d'action PDCN Saint-Damien 2023 – 2026

AN 1 = 1^{er} Octobre 2023 – 30 septembre 2024

AN 2 = 1^{er} Octobre 2024 – 30 septembre 2025

AN 3 = 1^{er} Octobre 2025 – 30 septembre 2026

LÉGENDE	P = Production
	T = Transformation
	D = Distribution
	C = Consommation
	V = Gestion et valorisation des matières résiduelles
	G = Gouvernance
	I = Information, promotion et communication
F = Formation et ateliers	



VOLET 1 : CONNAISSANCES ET DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNAUTÉ																
OBJECTIFS	ACTIONS	ÉCHÉANCIERS			AXES CONCERNÉS							PORTEUR(S) et PARTENAIRE(S)	INDICATEURS DE SUIVI			
		1	2	3	P	T	D	C	V	G	I			F		
1.1 Favoriser le développement de serres individuelles sur le territoire.	1.1.1 Diffuser de l'information sur la réglementation municipale et sur les meilleures pratiques dans la Voix des collines, la page Facebook et le site Web de la municipalité et des partenaires.				P								I		Porteurs : Municipalité (environnement) et RNSD. Partenaires : citoyens (Alexander Chernychoff et J-F Lévêque (expertise) intéressés par l'action).	- À chaque automne, diffusion de l'information en lien avec la réglementation et les bonnes pratiques pour l'établissement d'une serre individuelle.
	1.1.2 Ajuster les réglementations municipales pour faciliter l'établissement de serres individuelles et serres collectives à différentes échelles.				P										Porteur : Municipalité (environnement- urbanisme).	- Les réglementations municipales sont ajustées (voir notes).

1.2	Étendre la saison afin d'augmenter la production alimentaire, développer un bassin de connaissances et les partager.	1.2.1 Étudier la faisabilité de développer un projet de serre collective : <ul style="list-style-type: none"> - Trouver du financement et remplir les demandes; - Attirer une personne-ressource (chargée de projet); - Visiter des projets similaires et s'inspirer de leurs démarches; - Définir le projet et le localiser géographiquement; - Former des personnes pour opérer la serre; - Développer des partenariats avec l'école et offrir des ateliers aux enfants et aux personnes intéressées; - Faire des liens avec les autres projets du territoire (notamment avec le projet de biodigester, voir action 2.6.4). 																Porteur : RNSD - sous-comité serre collective. Partenaires : Jardins de l'écoumène, Jardins de la Bergère (prototype), Municipalité (terrain public), CISSS de Lanaudière (recherche), MAPAQ (tout dépendant du modèle d'affaires et des programmes de financement).	- Organisme porteur identifié. - Financement accordé. - Chargé de projet engagé. - Visites de projets similaires réalisées. - Projet défini. - Lieu trouvé. - Personnes formées. - Partenariats développés. - Liens effectués (<i>voir notes</i>).
		1.2.2 Partager les différents modèles de serres/tunnels pour une utilisation individuelle et établir des partenariats avec des professionnels afin de transmettre des compétences.																	Porteur : RNSD - sous-comité serre collective.
1.3	Favoriser la biodiversité des écosystèmes cultivés.	1.3.1 Mettre sur pied des initiatives (hôtels à insectes, asclépiades et autres fleurs) à proximité des jardins collectifs.																Porteurs: RNSD – comité Jardins villageois. Partenaires : Jardins de l'écoumène, CISSS de Lanaudière (recherche sur les certifications possibles).	- Certification « Jardins pour la biodiversité » ou certification(s) correspondante(s) obtenue(s).
		1.3.2 Inclure des plantes comestibles et attractives pour les insectes bénéfiques dans les aménagements des Jardins villageois et municipaux.																	Porteurs : RNSD - comité Jardins villageois et Municipalité.

																		Partenaire : Jardins de l'écoumène.	aménagements paysagers et les terrains municipaux. - Les Jardins villageois sont inclus dans les projets municipaux d'embellissement		
		1.3.3 Mettre sur pied des initiatives afin de sensibiliser, conscientiser et éduquer à la santé des sols.																I	F	Porteur : Jardins de l'écoumène.	- Réalisation d'activités de sensibilisation à propos de la santé des sols.
		1.3.4 Mettre de l'avant la campagne « Défis pissenlits » dans les différents outils de communication municipaux et ceux des partenaires.																		Porteur : Municipalité (environnement et bibliothèque).	- Participation au « Défi pissenlits » (Mieletco). - Affichettes « Je protège les pollinisateurs » installées dans les lieux publics.
1.4	Augmenter les compétences horticoles.	1.4.1 Offrir des ateliers horticoles aux élèves de l'école et aux adultes.																		Porteurs : RNSD - comité Jardins villageois. Partenaires : Jardins de l'écoumène, CISSS de Lanaudière (accompagnement, recherche de ressources).	- 3 ateliers horticoles offerts par année : implantation, entretien, récoltes, récolte des semences, planification.
1.5	Faciliter le jardinage collectif.	1.5.1 Former des facilitateurs pour coordonner la gestion participative des Jardins villageois.																		Porteurs : RNSD - comité Jardins villageois.	- Assurer deux facilitateurs par année (<i>voir notes</i>).
		1.5.2 Définir un mode de fonctionnement (dépliant et contrat avec les propriétaires accueillant un bac) incluant l'assurance responsabilité civile.																		Porteurs : RNSD - comité Jardins villageois. Partenaire : Nourrir Lanaudière.	- Signature des ententes avec responsabilités civiles avec tous les partenaires privés des Jardins villageois (<i>voir notes</i>).
1.6	Optimiser le four à bois dans une optique communautaire d'échanges.	1.6.1 Permettre la tenue d'ateliers suivant les jours de marchés publics, et ce, selon la volonté et la disponibilité des fournisseurs bénévoles.																		Porteur : Corporation de Développement de Saint-Damien (CDSD).	- Offrir 2 ateliers dans l'année. - Mettre à disposition le four

2.1	Valoriser les aliments non récoltés (arbres fruitiers, fruits sauvages, etc.).	2.1.1 Structurer des activités de glanage à Saint-Damien. - Répertorier les lieux (terrains privés et maraîchers); - Établir un premier contact avec les propriétaires; - Organiser les activités de glanage selon les besoins et les disponibilités; - Assurer un système de partage équitable des récoltes et pour la transformation (s'il y a lieu).															Porteurs : RNSD - sous-comité glanage : Sylvie Deschênes et Pierre-Antoine Chaussé Castonguay. Partenaires : Jardins de la Bergère, Abri bouffe, La Ruche (partage d'information, prêt d'équipement), Nourrir Lanaudière.	- Répertoire dynamique des lieux de glanage; - 3 partenariats établis avec des propriétaires; - 3 activités de glanage organisées durant la saison estivale; - Système de partage des récoltes établi.	
		2.1.2 Documenter quelques initiatives de glanage locales et régionales.																Porteurs : RNSD - sous-comité glanage : Sylvie Deschênes et Pierre-Antoine Chaussé Castonguay. Partenaire: Nourrir Lanaudière.	- Composer un dossier d'initiatives inspirantes de glanage (<i>voir notes</i>).
		2.1.3 Produire et distribuer un calendrier des récoltes des petits fruits sauvages et des arbres fruitiers.																	Porteurs potentiels : RNSD - sous-comité glanage: Sylvie Deschênes et Pierre-Antoine Chaussé Castonguay. Partenaires : Jardins de la Bergère, Abri bouffe, La Ruche (promotion), Nourrir Lanaudière.
2.2	Valoriser le fruit des récoltes.	2.2.1 Organiser des ateliers de transformation en fonction des récoltes et des activités de glanage.															Porteur : RNSD - brigades nourricières. Partenaires : La Ruche (prêt d'équipement), CISSS de Lanaudière (documentation), Aux Jardins de la Bergère.	- Organisation d'un atelier de transformation des récoltes.	
2.3	Augmenter les connaissances en ce qui a trait à la conservation des aliments.	2.3.1 Diffuser de l'information au sujet de la conservation des aliments au moment des récoltes et durant l'hiver (ex.:															Porteur : RNSD Partenaires : La Ruche et Abri bouffe, CISSS de	- 3 partages d'information sur la conservation des	

		Capsules Virée bocal) (en lien avec les ateliers de transformation (2.2.1)).													Lanaudière (documentation), Aux jardins de la Bergère.	aliments sur la page Facebook de SDTN.			
2.4	Encourager la participation des personnes aux ateliers et aux cuisines collectives et élargir le bassin de participants.	2.4.1 Offrir des ateliers et/ou des cuisines collectives (en lien avec les ateliers de conservation/transformation).												T		F	Porteur : La Ruche Partenaires : Municipalité (partage d'information) et RNSD. - Création d'un calendrier annuel qui comprend des ateliers et/ou des cuisines collectives chaque mois; - Diffusion mensuelle du calendrier de La Ruche et dans la programmation des loisirs.		
		2.4.2 Diffuser de l'information et promouvoir les avantages des ateliers et des cuisines collectives.													T		I	Porteur : La Ruche Partenaires : Tous les organismes de Saint-Damien. - Promotion réalisée dans les outils de communication et lors des cafés-rencontres.	
2.5	Améliorer la connaissance des personnes en lien avec l'Abri bouffe.	2.5.1 Faire la promotion de l'Abri bouffe dans les outils de communication du village (Voix des collines, infolettre, réseaux sociaux).													V		I	Porteur : Comité Abri bouffe (permettre aux autres utilisateurs expérimentés de mettre des publications). Partenaires : Municipalité, RNSD. - À chaque saison (4 fois par année) diffusion de l'information concernant le fonctionnement de l'Abri bouffe.	
		2.5.2 Ajouter le logo de l'Abri bouffe sur le panneau du centre multifonctionnel sur la rue Taschereau.														V		I	Porteur : Municipalité Partenaire : Abri bouffe. - Installation d'un panneau sur la rue Taschereau signalant l'Abri bouffe.
		2.5.3 Organiser des événements autour de l'Abri bouffe comme un 5 à 7, cafés-causeries thématiques, Amène ton voisin, etc.														V		I	Porteur : Comité Abri bouffe Partenaires : Municipalité (terrain municipal, communication, prêt de matériel), RNSD. - Organisation d'un événement par année.
2.6	Augmenter le compostage sur le territoire.	2.6.1 Assurer la poursuite de la distribution des composteurs domestiques municipaux.													V		I	Porteur : Municipalité (environnement). - Couvrir 70 % des unités d'occupation avec un composteur domestique.	
		2.6.2 Intégrer une brigade verte à la distribution des composteurs domestiques municipaux.														V		I	Porteur : Municipalité (environnement). - Formation d'une brigade verte de sensibilisation afin d'encourager les gens à s'améliorer en prodiguant des

																			conseils pratiques et positifs.	
		2.6.3 Faire la promotion du compostage domestique via les canaux de communication municipaux, les associations de lacs et pendant le marché public (avec un kiosque tenu par la brigade verte).									V		I						Porteur : Municipalité (environnement). Partenaire : CDSO.	- 4 publications sur le compostage dans la Voix des collines; - 1 envoi aux associations; - Présence à 1 des marchés publics; - 1 atelier par année.
		2.6.4 Fournir le service de compostage lors des événements publics.									V								Porteurs : Municipalité (loisirs et TP), CDSO (marché).	- Avoir un bac de compost présent à chaque événement public (et identifier un lieu pour déposer les résidus collectés).
		2.6.5 Démarrer un projet pilote de biodigester : - Étudier la faisabilité; - Identifier les aides financières; - Attirer une personne-ressource et une brigade pour sa mise en place.									V	G							Porteurs : RNSD - Comité compost - Alexander Chernychov. Partenaire : Ingénieur MAPAQ.	- Faisabilité confirmée (voir notes); - Aides financières identifiées et reçues (Recyc-Québec); - Personnes ressources et brigade identifiées; - Biodigester testé.

VOLET 3 : SOUTIEN DES ENTREPRISES AGROALIMENTAIRES ET PROMOTION DE L'APPROVISIONNEMENT LOCAL

OBJECTIFS	ACTIONS	ÉCHÉANCIERS			AXES CONCERNÉS									PORTEUR(S) et PARTENAIRE(S)	INDICATEURS DE SUIVI	
		1	2	3	P	T	D	C	V	G	I	F				
3.1 Répondre à un intérêt des personnes pour les PFNL et pour valoriser cette ressource présente en abondance à Saint-Damien.	3.1.1 Offrir une conférence PFNL dans la municipalité.				P								I	F	Porteurs : Municipalité et CDSO. Partenaire : RNSD.	- Organisation de conférences sur les PFNL .
	3.1.2 Faire la promotion des formations PFNL existantes (CDBL, Association Forestière Lanaudière, Jardins de l'écoumène, etc.).												I		Porteur : RNSD.	- Partage des formations PFNL existantes sur les pages Facebook.

3.2	Mettre en valeur et faire connaître les producteurs locaux.	3.2.1 Bonifier le dépliant promotionnel de la Corporation de développement de Saint-Damien en y ajoutant les informations de disponibilité des produits.				P		D	C				I		Porteur : CDSD.	- Production d'une nouvelle carte touristique plus détaillée au niveau de l'offre des produits.	
		3.2.2 Faire la promotion des outils existants en ce qui concerne la mise en valeur des producteurs locaux (par exemple la carte <i>Goûtez Lanaudière</i> et celle de l'UPA) sur les différentes plates-formes de communication municipales et communautaires.				P				C				I		Porteur : CDSD. Partenaires : CDBL, UPA Lanaudière.	- Promotion des outils de mise en valeur des producteurs locaux sur les plates-formes de communication.
		3.2.3 Étudier la faisabilité d'installer des panneaux directionnels aux abords des routes municipales.													I	Porteur : CDSD. Partenaire : Municipalité (urbanisme).	- Faisabilité confirmée et installation de 5 panneaux directionnels pour le repérage des entreprises agroalimentaires (s'il y a lieu).
		3.2.4 Organiser une activité gourmande la veille de la Fête des récoltes (projet pilote).													I	Porteur : CDSD.	- Organisation d'une journée spéciale afin d'encourager la visite des entreprises agrotouristiques.
		3.2.5 Réaliser une capsule vidéo agrotouristique comprenant l'ensemble des producteurs damiennois et organismes alimentaires.													I	Porteur : CDSD. Partenaires : Producteurs damiennois et organismes alimentaires locaux.	- Promotion des vidéos existantes faite; - Réalisation d'une capsule vidéo et l'inclure dans la promotion du village de Saint-Damien sur les plates-formes de communication.
		3.2.6 Organiser des repas thématiques mettant en valeur des producteurs locaux.													I	Porteur : La Ruche.	Organisation d'un repas spécial une fois par année incorporant des produits du terroir dans le cadre d'un évènement public (cafés-rencontres).

		- Définir les rôles et responsabilités de la personne-ressource.																			
		4.1.3 Constituer une banque de personnes intéressées à contribuer au PDCN.											G							Porteur : RNSD.	- Constitution et mise à jour d'une banque dynamique de ressources humaines avec expertises, équipements, etc.
		4.1.4 Former un comité de suivi assurant l'évaluation des actions du PDCN.											G							Porteur : RNSD Partenaires : représentants de la municipalité et des autres organismes porteurs.	- Comité de suivi formé et rencontres tenues aux 6 mois; - Transmission des PV du RNSD aux partenaires, si demandé.
4.2	Informar la population et mettre en valeur les initiatives du PDCN.	4.2.1 Centraliser et optimiser les communications en lien avec les initiatives du PDCN.												I						Porteur : RNSD.	- Instauration d'un plan de communication efficace (<i>voir notes</i>).
		4.2.2 Procéder au lancement du PDCN.												I						Porteur : RNSD. Partenaire : Municipalité.	- Lancement tenu le 4 octobre 2023.
4.3	Encourager l'adoption de politiques alimentaires et environnementales municipales (<i>voir notes</i>).	4.3.1 Faire une veille d'information par rapport aux politiques alimentaires et environnementales existantes ailleurs au Québec.													I					Porteur : RNSD. Partenaires : Municipalité CISSS de Lanaudière, MAPAQ.	- Identification d'une personne responsable de ce dossier; - Constitution d'un dossier avec les informations sur les politiques alimentaires et environnementales; - Analyser l'obtention de la certification <i>Slow Food</i> .
4.4	Assurer la cohérence entre les différents plans d'action existants sur le territoire.	4.4.2 Considérer les objectifs du PDCN dans les futures politiques et plans d'action et mises à jour lorsqu'applicable.												G						Porteurs : Tous les partenaires.	- Dans tous les prochains plans et mises à jour, les objectifs du PDCN sont considérés.

Ce projet est rendu possible grâce au financement du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, dans le cadre de l'appui au développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire en région.

